

COMMUNE DE JUVIGNY LES VALLÉES

Séance du 11 septembre 2025 à 20 H 30

L'an deux mille vingt-cinq le onze septembre à vingt heures, trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en salle des fêtes de Juvigny le Tertre à Juvigny-les-Vallées, sous la présidence de Xavier TASSEL, Maire en exercice.

Etaients présents :

Xavier TASSEL, Maire en exercice ;
Alain ROUSSEL, Monique SOUL, Jean-Yves HAMEL, Nathalie ROCHEFORT, Francis VÉRON, Véronique PAIMBLANC et Alain LEVALLOIS, Adjointes ; Auguste LEFRAS, Jacqueline RICHARD, Jacqueline LAIR, Denis POUPION, Bernard LE BLANC, Éric LAIR, Jean-Louis GANNÉ, , Réjane ALEXANDRE, Edith LE BRUN, Isabelle MARTIN et Sandra FORTIN et Conseillers Municipaux ;
formant la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice.

Absents excusés : Brigitte BEUREL, Christine SANSON

Absents : Olivier COSTARD, Nicolas PERRIER, Delphine TIRTAINE, André CHAPDELAINE, Bruno DESGUÉ

Procurations : Rolande PRINGAULT donne pouvoir à M. Francis VERON

Secrétaire de séance : ROCHEFORT Nathalie

Convocation adressée le 05 septembre 2025
et affichée le 05 septembre 2025

Nombre de Membres en exercice : 27

Présents : 19 Votants : 20

2025 09 059 – REVISION TARIFS LOCATION DU GITE « LES PERRUQUIERS » BELLEFONTAINE.

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient de réviser les tarifs de location pour le gîte « les perruquiers ». Mme LAIR expose les anciens tarifs et indique que la précédente réévaluation a été faite en 2023.

GITE 5 PERSONNES	TARIFS
1 nuit	88 €
2 nd nuit et nuits suivantes	65 €

GITE JUSQU'À 14 PERSONNES	TARIFS	GITE AU DELÀ DE 14 PERSONNES	TARIFS
1 nuit	330 €	1 nuit	406 €
2 nuits	539 €	2 nuits	644 €
3 nuits	747 €	3 nuits	819 €
Nuits suivantes	249 €	Nuits suivantes	273 €

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

	TARIFS
Chauffage (Relevé de compteur à l'arrivée et au départ)	Frais réels
Drap du dessus à l'unité	3 €
Ménage Gite 5 personnes	60 €
Ménage grand gîte	190 €
Taxe de séjour (selon le nombre et âge des participants, conformément au tarif fixé par la CAMSMN)	

Mme LAIR propose au Conseil Municipal de mettre les tarifs suivants à compter du 1/01/2026 et de mettre en place une caution par location à hauteur de 600,00 €

GITE 5 PERSONNES	TARIFS
1 nuit	88 €
2 nd nuit et nuits suivantes	65 €

GITE JUSQU'À 14 PERSONNES	TARIFS	GITE AU DELÀ DE 14 PERSONNES	TARIFS
1 nuit	330 €	1 nuit	385 €
2 nuits	539 €	2 nuits	625 €
3 nuits	747 €	3 nuits	840 €
Nuits suivantes	249 €	Nuits suivantes	280 €

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

	TARIFS
Chauffage (Relevé de compteur à l'arrivée et au départ)	Frais réels
Drap du dessus à l'unité	3,50 €
Ménage Gîte 5 personnes	60 €
Ménage grand gîte	190 €
Taxe de séjour (selon le nombre et âge des participants, conformément au tarif fixé par la CAMSMN)	

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité :

- de valider les nouveaux tarifs proposés à compter du 01/01/2026,
- de mettre en place une caution de 600 € par location
- d'autoriser le maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'application de cette décision.

Pour extrait conforme
Fait et délibéré à Juvigny les Vallées, le 11/09/2025

Le Maire,
Yves TASSEL

